



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Insuffisance cardiaque : 2^{ème} édition des Trophées Outil'IC – Serez-vous les prochains lauréats ?

Paris, le 20 septembre 2023 - Devant le succès de la 1^{ère} édition des Trophées Outil'IC, le CNPCV soutenu par l'Assurance Maladie, organise la seconde édition*.

Ce concours a pour vocation de faire de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque un élément structurant du système de santé. Il est destiné à valoriser et à promouvoir les initiatives portées par les professionnels de santé en matière de prise en charge et de suivi des patients insuffisants cardiaques. Il favorise l'émergence de pratiques communes innovantes et le développement d'outils opérationnels diffusés à grande échelle. La finalité étant d'en faire bénéficier un maximum de patients.

La 2^{ème} édition des trophées Outil'IC s'inscrit dans une démarche globale de fédération des professionnels de santé, des partenaires institutionnels, des patients et des représentants associatifs autour d'un objectif : une meilleure articulation de la médecine spécialisée avec les soins primaires et le milieu hospitalier pour développer des filières de soins efficaces pour les pathologies cardiovasculaires.

L'édition 2023 des Trophées de l'insuffisance cardiaque s'ouvre le 21 septembre. Les dossiers sont admissibles jusqu'au 31 octobre. Les candidats présélectionnés seront conviés à présenter leur outil devant des membres du jury en novembre 2023. Les meilleurs dossiers bénéficieront d'un accompagnement pour créer de véritables boîtes à outils pour permettre leur diffusion et déploiement à grande échelle. Ainsi, chaque professionnels de santé intéressés pourra s'approprier les outils récompensés pour les adapter aux besoins de son territoire. La remise des trophées aura lieu en mai 2024.

Ce concours constitue une opportunité pour les candidats de bénéficier d'une visibilité aux niveaux national et international en leur permettant de diffuser leurs solutions auprès des professionnels afin que leur travail serve à tous les insuffisants cardiaques.

Le règlement intérieur des Trophées de l'insuffisance cardiaque peut être consulté sur internet : <https://www.ethicare.fr/post/trophées-outil-ic-2ème-édition>

Les professionnels de santé intéressés pourront déposer leur candidature sur une plateforme internet dédiée : <https://ethicare2023.wufoo.com/forms/trophees-outilic-2/>



La 1^{ère} édition : 10 lauréats distingués

Dix équipes lauréates ont été primées par le jury le 12 mai 2023 à la CNAM parmi une trentaine d'équipes participantes ayant répondu à l'appel à candidatures pour la présentation de projets améliorant le parcours des patients insuffisants cardiaques. Le dépistage, l'annonce de la maladie, la prise en charge hospitalière, le suivi pluriprofessionnel ville - hôpital adapté à la sévérité des patients et la coordination des effecteurs de soins sont parmi les thématiques abordées dans les initiatives primées. Retrouvez les projets lauréats en vidéos ici :

<https://vimeo.com/manage/videos/860851304>

Les « boîtes à outils » créés à l'occasion de cette 1^{ère} édition sont accessibles sur le site du CNPCV www.cnpcv.org.



Selon Santé Publique France, l'insuffisance cardiaque toucherait 2,3 % de la population française adulte et 10 % des personnes de plus 70 ans, soit plus d'un million de personnes. Chaque année, plus de 160 000 personnes sont hospitalisées pour une insuffisance cardiaque et plus de 70 000 décès sont associés à cette pathologie dont la prise en charge constitue un enjeu majeur tant pour les personnes concernées que pour le système de santé.

Contact presse :

- GICC : Dr THIBAUD DAMY : thibaud.damy@gmail.com
- CNPCV : Dr MARC VILLACEQUE : marcvillaceque@yahoo.fr
- Cabinet Ethicare, organisateur et gestionnaire de l'événement : direction@ethicare.fr

* Les Trophées de l'innovation Outil'IC sont organisés par le CNPCV (composé du Groupe Insuffisance Cardiaque & Cardiomyopathies - GICC, de la Société Française de Cardiologie - SFC, du Collège National des Cardiologues Français - CNCF, du Collège national des Cardiologues des Hôpitaux - CNCH et du Syndicat National des Cardiologues - SNC), avec le soutien de l'Assurance Maladie. L'évènement est géré par Ethicare (www.ethicare.fr).



En savoir plus sur le CNPCV

Le CNPCV est un organisme officiel représentant les spécialistes des maladies cardiovasculaires. Il regroupe à parité des médecins exerçant sur un mode salarié et un mode libéral. Les structures constituantes du CNPCV sont la Société Française de Cardiologie (SFC), le Collège National des Cardiologues des Hôpitaux (CNCH), le Syndicat National des Cardiologues (SNC) et le Collège National des Cardiologues Français (CNCF). Ses missions sont notamment : la formation médicale continue, l'évaluation des pratiques professionnelles et de la compétence, le développement professionnel continu, l'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle, les procédures de recertification, l'analyse professionnelle des recommandations référentielles, la mise en œuvre de l'accréditation des médecins conformément aux dispositions légales et réglementaires qui régissent ce dispositif et tout autre sujet relatif à la qualité des pratiques.

En savoir plus sur le Groupe Insuffisance Cardiaque & Cardiomyopathies – GICC

Le Groupe Insuffisance Cardiaque et Cardiomyopathie (GICC) est un groupe de la Société Française de Cardiologie dédié à l'insuffisance cardiaque et aux cardiomyopathies. Les membres du GICC sont des professionnels de santé travaillant dans toute la France au service des patients insuffisants cardiaques et atteints de cardiomyopathies. Le GICC leur permet d'échanger leurs connaissances et compétences dans le cadre du soin, de la recherche et de l'enseignement.